

2 - REGLES D'ORGANISATION



2.1. GENERALITES

2.1.2 DEFINITIONS

2.1.2.19 **Age** : L'âge d'un compétiteur est considéré être le même durant toute la saison de course. C'est l'âge atteint le 31 décembre suivant la fin de la saison de cours e.

L'âge d'un chien est celui atteint par le chien le jour précédant le début de la compétition.

2.4.2.4 Catégories Hors -Neige

Canicross : Minimum 2,5 km

FFST : maximum 3,5 km pour les enfants et le circuit de repli, 4 à 7 km pour les autres catégories de canicross.

Relais canicross : minimum 0,5 km, maximum 4 km.

Vélo 1 chien : Minimum 2.5 km, maximum 10 km. *FFST*: 4 à 7 km sur deux manches ou 7 à 10 km sur une manche .

Roller 2 chiens : Minimum 2,5 km, maximum 7 km. *FFST*: 4 à 7 km.

4 Chiens: Minimum 5 km, maximum 7 km. *FFST*: 4 à 7 km.

6 Chiens: Minimum 5 km, maximum 10 km. *FFST*: 6 à 8 km.

8 Chiens: Minimum 5 km, maximum 12 km. *FFST*: 7 à 10 km.

(Les distances maximums sont des recommandations)

REGLES SPECIFIQUES FFST :

2.5 CHAMPIONNATS NATIONAUX

2.5.1 Chaque fédération nationale pourra organiser ses championnats nationaux de cross canins.

2.5.2 Une alternance géographique est souhaitable (Nord -Sud, Est-Ouest)

2.5.3 Les résultats de ces championnats ne compteront pas dans les résultats des coupes nationales.

2.5.4 L'épreuve de championnat se déroulera sur deux (2) journées de compétition avec addition des temps de chaque manche. La catégorie canicross devra comporter une manche longue (distance habituelle) et une manche sprint, égale au maximum à la moitié de la manche longue et sans toutefois excéder trois (3) km.

2.5.5 Chaque concurrent devra avoir satisfait aux règles de sélection de la fédération nationale. Il sera établi, au vu du classement de la fédération nationale, une liste de notoriété.

Note : Les modalités de calcul de ce classement feront l'objet d'une note spécifique.

1.7.2 CANICROSS

Un attelage de canicross consiste en un compétiteur et un chien, courant à pied.

1.7.2.1 Catégories

1.7.2.1.1 La catégorie sera divisée entre Hommes (CM) et Femmes (CW).

1.7.2.1.2 Des catégories juniors (CMJ/CWJ) avec des compétiteurs de 14 à 16 ans inclus pourront être organisées.

1.7.2.1.3 Des catégories avec des compétiteurs plus jeunes que prévus au § 1.7.2.1.2 pourront aussi être organisées au niveau national ou des clubs.

1.7.2.1.4 Des catégories seniors (CMS/CWS) avec des compétiteurs de 40 ans et plus pourront être organisées.

FFST : Catégories Enfant de 11 ans à 14 ans.

1.7.3 CANI-VTT

Un attelage Cani -VTT consiste en un conducteur sur un vélo progressant en pédalant et un chien.

1.7.3.1 Catégories

1.7.3.1.1 La catégorie sera divisée entre Hommes (BM) et Femmes (BW). (Voir aussi § 2.3.4)

1.7.3.1.2 Des catégories juniors (BMJ/BWJ) avec des compétiteurs de 14 à 16 ans inclus pourront être organisées.

1.7.3.1.3 Des catégories avec des compétiteurs plus jeunes que prévus au § 1.7.3.1.2 pourront aussi être organisées au niveau national ou des clubs.

FFST : à partir de 11 ans.

1.7.4 ROLLER UN CHIEN

Pour mémoire.

La catégorie « Roller 1 chien » ne sera pas présente aux championnats de France 2007

Un attelage de Roller 1 chiens consiste en un conducteur progressant sur un véhicule à deux roues de type « patinette » tiré par un chien. Les vélos sans pédalier ou avec pédalier bloqué et les karts à trois roues seront autorisés à condition de satisfaire les exigences de sécurité définis au § 1.7.6.2.3 ci -dessous.

1.7.4.1 Catégories

1.7.4.1.1 La catégorie pourra être divisée entre Hommes (1RM) et Femmes (1RW). (Voir aussi section B, Règles d'organisation § 2.3.4) (*Cette règle n'existe plus à la FFST*).

1.7.4.1.2 Des catégories juniors (1RMJ/1RWJ) avec des compétiteurs de 14 à 16 ans inclus pourront être organisées.

1.7.4.1.3 Des catégories avec des compétiteurs plus jeunes que prévus au § 1.7.4.1.2 pourront aussi être organisées au niveau national ou des clubs

FFST : Catégorie enfant de 12 ans à 14 ans

1.7.5 ROLLER DEUX CHIENS (FFST : ATTELAGE 2 CHIENS)

Pour mémoire.

La catégorie « Roller 2 chiens » sera représentée aux championnats de France 2007

Identique à Roller 1 chien en remplaçant 1 chien par 2 chiens et les catégories 1RM, 1RW, 1RMJ et 1RWJ par, respectivement, 2RM, 2RW, 2RMJ et 2RWJ.

1.7.6 ATTELAGES

1.7.6.1 Catégories

1.7.6.1.1 **4 Chiens** : Un attelage limité de 4 chiens consiste en au moins trois (3) chiens la première manche et au moins deux (2) chiens les manches suivantes.

1.7.6.1.2 **6 Chiens** : Un attelage limité de 6 chiens consiste en au moins cinq (5) chiens la première manche et au moins quatre (4) chiens les manches suivantes.

1.7.6.1.3 **8 Chiens** : Un attelage limité de 8 chiens consiste en au moins sept (7) chiens la première manche et au moins cinq (5) chiens les manches suivantes.

1.7.6.1.4 Une catégorie junior (4RJ) dont les participants ont entre 14 et 16 ans inclus pourra être organisée suivant le § 1.7.6.1.1 ci-dessus.

2 - REGLES D'ORGANISATION

2.2. ADMISSIBILITE

2.2.1.3 AGE DES COMPETITEURS

2.2.1.3.1 Dans les catégories attelage sprint neige (y compris les courses de sprint à étapes) et dans les catégories hors - neige, l'âge minimum sera :

2.2.1.3.1.1 Catégories seniors : 16 ans

2.2.1.3.1.2 Catégories juniors : 14 ans

2.2.1.3.2 Dans les catégories ski nordique sprint, l'âge minimum sera :

2.2.1.3.2.1 Catégories seniors : 19 ans

2.2.1.3.2.2 Catégories juniors : 17 ans

2.2.1.3.3 Dans les catégories Canicross vétérans, l'âge minimum sera 40 ans.

2.2.1.3.4 Dans les catégories distance (y compris les courses de distance à étapes), l'âge minimum sera de 18 ans pour tous les compétiteurs.

2.2.1.3.5 Les règles spéciales pour les différentes disciplines peuvent définir d'autres restrictions d'âge.

2.2.1.3.6 Les fédérations nationales peuvent organiser au niveau national des compétitions ou des catégories pour les jeunes en dessous des âges minimums mentionnés plus haut.

FFST : voir règles de course 1.2.1.8, 1.3.1.3 et 1.4.1.3

